



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 13 avril 2022 — N° 49

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Tournoi de hockey huron-wendat.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de Mme Cécile Tremblay, fondatrice et présidente-directrice générale de Ballet classique du Haut-Richelieu inc.

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de rendre hommage au chef d'orchestre Boris Brott.

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du Gala Agristars de la circonscription de Huntingdon.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du journal *Le Courrier du Sud*.

13 avril 2022

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin d'annoncer la construction d'une nouvelle unité d'hébergement adapté au CHSLD Cécile-Godin.

Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de féliciter Mme Beatriz Mediavilla, nommée Artiste de l'année en Abitibi-Témiscamingue par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Michel Gauthier pour son parcours professionnel et sa contribution au développement économique et social de Portneuf et du Québec.

Mme David (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Club Optimiste LaSalle inc.

À 9 h 51, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

13 avril 2022

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 72 concernant le diagnostic du trouble du spectre de l'autisme, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 février 2022 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 476-20220413)

La réponse à la question écrite n° 81 concernant les difficultés d'accès au Registre foncier du Québec pour certaines personnes défavorisées, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 23 mars 2022 par M. Fontecilla (Laurier-Dorion);

(Dépôt n° 477-20220413)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 mars 2022 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) concernant une modification du formulaire de l'Aide financière aux études afin que toutes les déficiences soient reconnues.

(Dépôt n° 478-20220413)

Dépôts de rapports de commissions

Mme St-Pierre (Acadie), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 23 et 24 mars ainsi que les 6, 7 et 12 avril 2022, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 479-20220413)

13 avril 2022

Dépôts de pétitions

M. Fortin (Pontiac) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 705 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien d'une direction générale locale et du Centre régional de lutte à la base de Maniwaki de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).

(Dépôt n° 480-20220413)

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 508 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la révision de la planification des coupes forestières de la zone de villégiature concentrée au Lac du Missionnaire Nord à Trois-Rives.

(Dépôt n° 481-20220413)

M. Fortin (Pontiac), au nom de Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 225 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la révision des formulaires et des critères d'admissibilité pour les demandes de supplément pour enfant handicapé.

(Dépôt n° 482-20220413)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

13 avril 2022

Motions sans préavis

M. Fortin, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), Mme Samson (Iberville) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion demandant le dévoilement des détails de tout projet d'infrastructures routières au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil), Mme Perry Mélançon (Gaspé) et M. Ouellette (Chomedey), présente une motion demandant soit l'appel du projet de loi n° 892, Loi visant à élargir le droit d'un locataire de faire fixer le loyer et de faire modifier d'autres conditions du bail par le Tribunal administratif du logement, soit le dépôt d'un autre projet de loi à cet égard avant le 15 mai 2022; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'adoption à l'unanimité du principe du projet de loi n° 391, qui affirme la primauté de la compétence du Québec en matière d'environnement;

QU'elle insiste sur le fait que la souveraineté environnementale du Québec vient avec une responsabilité accrue du gouvernement du Québec ainsi qu'un devoir d'exemplarité en lien avec la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques;

QU'elle s'oppose à toute intervention du gouvernement fédéral en matière d'environnement sur le territoire québécois;

13 avril 2022

QU'elle déplore l'intention du gouvernement fédéral de faire fi du cadre législatif et réglementaire du Québec visant à protéger les espèces fauniques en situation précaire;

QU'elle reconnaisse que la prise d'un décret d'urgence constituerait une atteinte au plein exercice de la compétence du Québec en matière de protection de la biodiversité ainsi qu'à celle visant l'aménagement de son territoire.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 306 en annexe)

Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 0

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, conjointement avec M. Tanguay (LaFontaine), Mme Ghazal (Mercier), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse les célébrations du bicentenaire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en 2022, un véritable jalon historique;

QU'elle souligne que cet anniversaire représente 200 ans d'engagement et d'accomplissements pour la communauté d'affaires montréalaise;

QU'elle reconnaisse la volonté de la CCMM à contribuer à la prospérité des entreprises et des personnalités d'affaires et du même fait, du Québec en entier;

13 avril 2022

QU'elle souligne, à titre de plus grande chambre de commerce francophone en Amérique du Nord, son rôle dans le développement d'un milieu d'affaires francophone des plus dynamiques;

QU'elle reconnaisse l'apport de la Chambre dans la relance économique du Centre-Ville de Montréal et son ambition à dynamiser l'écosystème d'affaires montréalais.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi visant à augmenter l'offre de services de première ligne par les médecins omnipraticiens et à améliorer la gestion de cette offre.

13 avril 2022

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 28, Loi visant à mettre fin à l'état d'urgence sanitaire, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, est ajourné au nom de M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale déplore le drame survenu au CHSLD Herron, où 47 aînés sont décédés lors de la première vague de la pandémie de COVID-19, au printemps 2020;

QU'elle rappelle les inquiétantes révélations concernant cette tragédie qui ont ressurgi dans les médias ces derniers jours;

13 avril 2022

QU'elle réitère le principe de responsabilité ministérielle dans la gestion des événements, c'est-à-dire que les ministres sont individuellement responsables de la gestion de leur ministère et qu'ils doivent répondre non seulement de leurs propres actions, mais aussi de celles de leurs fonctionnaires;

Enfin, que l'Assemblée nationale exige du gouvernement le déclenchement d'une enquête publique et indépendante pour faire toute la lumière sur les circonstances entourant ces décès, et ce, tant pour les familles des victimes que pour la dignité de celles et de ceux qui ont perdu la vie.

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 46 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 27 minutes 48 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 10 minutes 18 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 18 minutes 9 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 7 minutes 30 secondes sont allouées à chaque député indépendant, sous réserve d'un maximum de deux minutes par député. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, le vote sur la motion proposée par M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

13 avril 2022

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives, ainsi que les amendements transmis par Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) et M. Zanetti (Jean-Lesage).

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, l'amendement proposé par Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) est rejeté.

Les amendements proposés par M. Zanetti (Jean-Lesage) sont rejetés.

Le rapport est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 28, Loi visant à mettre fin à l'état d'urgence sanitaire, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Leitão (Robert-Baldwin).

À 18 h 30, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 14 avril 2022, à 9 h 40.

13 avril 2022

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 13 avril 2022, à 11 h 45, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Lemay (Masson), Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) et M. Girard (Lac-Saint-Jean), les représentants du premier ministre, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 21 Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

13 avril 2022

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski) :

(Vote n° 306)

POUR - 99

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Berthier)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fontecilla (QS)	LeBel (IND)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	(Rimouski)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lecours (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	(Lotbinière-Frontenac)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Lecours (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Roy (IND)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Leduc (QS)	(Bonaventure)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Leitão (PLQ)	(Montarville)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lemay (CAQ)	Samson (IND)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chauveau)	St-Pierre (PLQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
Chassin (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Labrie (QS)	Perry Melançon (PQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Dansereau (CAQ)	Lacombe (CAQ)	(Soulanges)	
David (PLQ)	Laforest (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	